

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes. Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

“ Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs ”

EN AVANT MAUREPAS

Expression en période préélectorale – La réforme territoriale

Depuis septembre la Loi restreint l'usage du journal municipal. Si nous respectons la règle dans les 1.500 caractères qu'on nous attribue, la majorité fait semblant de se priver d'expression alors que dans les 20 autres pages elle ne se prive pas de vanter ses réalisations et de multiplier la photo du Chef...

Quelques mots sur la Réforme territoriale qui nous a conduits à intégrer SQY en 2016 sans aucun débat et d'autres communes

à fusionner (ici ce fut raté avec Coignières). Bilan positif ou négatif ? Ce qu'on peut dire sans polémiquer c'est que cette évolution a compliqué la gestion publique sans apporter ici comme ailleurs la compétence, l'efficacité, la réduction de coûts de gestion attendus. C'est plutôt le contraire. L'éloignement des services et des citoyens n'a fait que s'accroître. Qui est capable de dire aujourd'hui ce que nous apporte SQY ? Des crédits nouveaux certes mais cela n'aura duré que 3 ans et ce sera bientôt fini, juste après les élections municipales... !! Pour les grands aménagements SQY représente une force. Mais les élus ont du mal à être au courant des dossiers. La

concertation publique (comme pour l'enfouissement de la RN10) semble court-circuiter les élus. Cette Réforme territoriale a écarté les élus de leur rôle. Nous y reviendrons dans notre campagne électorale et ferons des propositions pour que Maurepas ne soit pas noyée dans la masse... Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. En route pour mars 2020
www.en-avant-maurepas.fr
Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période préélectorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

École de l'Agiot, une situation déplorable !

Notre lettre envoyée au Maire.

« La rénovation de l'école de l'Agiot, que vous présentiez comme « le projet phare de la mandature », semble être conçue et gérée de façon désastreuse.

Nous venons d'être alertés par des parents d'élèves, qui, après avoir prévenu le Rectorat, nous signalent les points très préoccupants suivants :

- Chantier toujours sérieusement inachevé ;
- Des éléments de façades partent en morceaux ;
- Problème d'étanchéité du bâtiment et énormes flaques

dans la cour. À cela s'ajoutent les sérieux problèmes de chauffage dont vous avez déjà eu connaissance. Ces parents, et nous même, vous demandons d'agir au plus vite, regrettant l'absence de communication ». En période scolaire un engin de levage est en action dans la cour de récréation, à rebours des préconisations de sécurité. Les risques de chutes, de la nacelle et d'éléments du bâti n'ont pas été pris en compte.

Les nuisances sonores sont également de nature à troubler la concentration des élèves. Des risques infiniment moindres avaient motivé la fermeture de la piscine !

Faut-il attendre un accident pour que les choses bougent ?

La sécurité n'est pas à géométrie variable ni à l'appréciation des humeurs. L'inauguration a eu lieu avant la fin du chantier. Du jamais vu ! La propagande passe avant la sécurité et le confort des enfants et des personnels.

Après l'accalmie traditionnelle de fin d'année, nous vous retrouverons avec plaisir en 2020.

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaïla Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Père Noël...

Nous savons que les fêtes de fin d'années ont une fonction de trêve dans le planning annuel. Pour autant, nous ne nous laisserons pas éblouir par la poudre de perlimpinpin qui va avec. Même si tout comme vous, sans y croire, nous continuons à faire notre liste au père Noël. Et dans ce cadre, elle est plutôt sérieuse :

- Nous voudrions connaître l'objectif réel du concours « décor de Noël » et son rôle social quand on considère le

budget nécessaire à sa participation.

- Pourquoi le silence agit comme chape de plomb concernant les résultats de l'enquête du Bassin de la Courance alors que les photos montrent que les traces d'hydrocarbures sont récurrentes.

- Nous aimerions aussi connaître le bilan financier des travaux de l'École de l'Agiot. La façade est toujours bâchée, l'arrière du bâtiment attend ses finitions, les arbres ne sont toujours pas plantés, etc. Pourtant les millions d'euros ont bien été engagés.

- Nous souhaiterions que la sécurité soit toujours au centre

des préoccupations des travaux de voirie afin que ce qui s'est produit sur la route de Villeneuve ne se reproduise jamais et que la bêtise soit pour toujours bannie.

- Pour finir, nous apprécierions beaucoup que le père Noël intercède pour nous auprès des personnes qui ont autorité sur la ville afin que ces derniers ne dépensent pas inutilement l'argent de la commune, en leur rappelant que la vie continuera après eux.

À tous, nous vous souhaitons un très bon Noël et une belle année 2020

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Madame, Monsieur

La fin de l'année avec ses fêtes approche maintenant à grands pas. Ce sera l'occasion pour la majorité d'entre nous de nous retrouver en famille.

Nous allons bientôt entrer dans cette période particulière, appelée la trêve des confiseurs. D'où nous vient cette expression ? Elle est née au moyen-âge, alors que le roi Louis IX (futur roi Saint-Louis) voulait que les seigneurs

cessent de faire la guerre pendant les fêtes spirituelles et les semaines qui les précèdent. Puis a été définitivement mise en place en pleine constitution de la troisième république à la fin du XIX^e siècle, avec la décision des parlementaires de cette époque de ne pas soulever de questions irritantes entre Noël et le jour de l'an.

L'heure est à la concorde. Aussi, nous appelons au respect de cette tradition dans tous les domaines, pendant cette période.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année
Vos élus.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK

g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr